

(Papier à entête de la société)

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné(e),

Agissant en qualité de (Préciser la qualité du représentant légal :
Président Directeur Général / Directeur Général / Gérant) de la société
(Dénomination de la société), ... (Forme sociale), au capital social de
....., située au (adresse sociale) inscrite au Registre du
Commerce sous le numéro

Ladite société étant propriétaire de action(s) de la **Société Ivoirienne des Tabacs (SITAB), Société Anonyme au capital de 4 488 750 000 F CFA, dont le siège social est situé à Abidjan-Cocody Nord – Côte d'Ivoire, 01 B.P. 724 Abidjan 01, n°RCCM CI-ABJ-2014-B-20206,**

Délègue tous pouvoirs à

aux fins de représenter la Société, à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de notre société qui se tiendra le **mercredi 15 juillet 2026, à la SALLE JEWELS de la CGECI au Plateau, à dix (10) heures 00 GMT**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du Conseil d'administration, rapport du Président du Conseil d'Administration en vertu des articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme, et rapport du Commissaire aux comptes aux actionnaires portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2026 ;
- renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre MAGNE ;
- renouvellement du mandat d'Administrateur de la société ITWA ;
- lecture et approbation du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme ;
- pouvoir pour les formalités.

En conséquence, assister à cette assemblée, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour dont je déclare avoir pris connaissance, accepter toute fonction, substituer si nécessaire, et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause.

Fait à, le 2025

Signature ¹

¹ : Faire précéder la signature de la mention manuscrite « **Bon pour pouvoir** » et déposer le pouvoir à l'Assemblée, en entrant en séance, ou le retourner à la **SITAB - DIRECTION GENERALE - 01 BP 724 ABIDJAN 01**